

**OBJET   AFFECTATION DU RESULTAT 2014  
          REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE**

---

L'exécution du budget 2014 de la Régie Marchés et Droits de Place telle qu'elle ressort du Compte Administratif pour ce qui est de l'Ordonnateur d'une part et du Compte de Gestion du Receveur Municipal pour ce qui est du Comptable d'autre part a fait apparaître :

un excédent cumulé de	402 746,15 € en Section d'Investissement,
un excédent cumulé de	629 700,70 € en Section de Fonctionnement,
soit un excédent global de	1 032 446,85 €.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux régies dotées de l'autonomie financière, l'assemblée délibérante - le Conseil Municipal en l'occurrence - doit maintenant se prononcer sur l'affectation de l'excédent global de 1 032 446,85 €.

Compte tenu des besoins propres de la Régie Marchés et Droits de Place pour le financement de ses actions, il vous est proposé de vous prononcer sur l'affectation des deux excédents à hauteur de :

- \* 402 746,15 € en Section d'Investissement,
- \* 629 700,70 € en Section de Fonctionnement.

Je vous demande donc d'approuver l'affectation de résultat 2014 de la Régie Marchés et Droits de Place.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
01/07/2015



Gilbert ANNETTE

**OBJET     AFFECTATION DU RESULTAT 2014  
           REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 15/3-68 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur FIDJI Jean-Claude, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Economie Marchande/ Economie Solidaire ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE**

10 abstentions  
(dont 3 votes par procuration)

pour

M. FOURNEL Dominique, Mme ANILHA Fernande, MM. LAGOURGUE Michel, MM. HOARAU Serge, HUBERT Richenel, MOREL Jean-Jacques et Mme HO-SHING Cynthia	autres élus présents et mandatés
---	----------------------------------

Approuve l'affectation de résultat cumulé des deux sections de 1 032 446,85 euros au terme de l'exercice 2014, à hauteur de :

- \* 402 746,15 € en Section d'Investissement,
- \* 629 700,70 € en Section de Fonctionnement.

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
01/07/2015



Gilbert ANNETTE